

**FAITS DIVERS**

Sous ce titre : *Le drame de la rue Anselot*, on lit dans le *Figaro* :

Le mari avait trente ans et la femme vingt-neuf, ils étaient du même village. Enfants, ils s'aimaient. Pourtant, elle fut séduite. Elle vint à Paris chercher sa faute et entra comme bonne chez un marchand bois, M. L... Travaillieuse, économe, elle élevait son enfant. Lui, entra au chemin de fer de Lyon comme homme d'équipe, et se fit remarquer par sa bonne conduite. On le nomma chef d'équipe. Ils se marièrent et y a quelques années. Elle quitta le service de M. L..., acheta avec ses économies une machine à coudre, et continua de travailler.

Ce ménage paraissait heureux. Fraise, le mari, était doux, et prétendait aimer beaucoup sa femme. En rentrant de son travail, il demandait toujours à la concierge s'il n'y avait pas un paquet pour elle, afin de le monter à leur logement, au cinquième étage, de la maison 34 bis, rue Amelot.

Jamais on ne l'avait vu ivre, et cependant, malgré le travail bien rémunéré des deux époux, ils étaient gênés. Le terme de janvier n'avait pas été payé. Beaucoup d'objets avaient été portés au Mont-de-Piété.

La semaine dernière, M. L..., l'ancien maître de madame Fraise, tomba malade. Elle alla le soigner. Fraise ne s'en montrait pas contrarié.

Dimanche, un de leurs voisins, M. Mayoux les invita à dîner. On fit des crêpes. La soirée fut très gaie.

Dimanche, Fraise dit à sa femme :  
— Tu as sommeil ma fille, allons nous coucher.

Bien qu'une mince cloison séparât les deux logements, M. Mayoux n'entendit pendant la nuit aucun bruit insolite. Lundi matin, à sept heures, Fraise partit comme d'habitude pour se rendre à son travail.

A cinq heures, une lettre arrivait à l'adresse de M. Mayoux. En voici le contenu, de mémoire :

« Mon cher ami,  
Je me suis disputé avec ma femme et je l'ai tuée cette nuit, à trois heures. C'est M. L... qui est la cause de notre malheur. J'espère qu'il aura soin de notre enfant, qui est malade, à l'hospice. Quand vous aurez reçu cette lettre, je serai mort. Priez pour celle que je regrette. »

La lettre n'était pas datée, mais l'adresse portait le timbre de la poste de Montreuil. M. Mayoux fut atterré. Il courut chez le commissaire de police.

A neuf heures du soir, on ouvrit la porte du logement.

Malgré son sang-froid ordinaire, le commissaire de police fut effrayé de l'horrible spectacle qu'il avait devant les yeux.

Le corps de la malheureuse femme, nu, était étendu sur son lit. Le cou était à moitié coupé. Le ventre était ouvert du haut en bas. Sur le côté se trouvait aussi une large blessure. L'assassin avait retiré du corps les entrailles et les avait déposées sur le lit, à côté du cadavre.

Selon l'expression d'un des témoins de cette scène épouvantable, il ne restait plus dans le corps que le cœur de la victime.

Sur la table, on trouva le rasoir ensanglanté dont Fraise s'est servi pour accomplir son crime.

Comme on le pense bien, l'assassin n'est pas rentré chez lui. A l'heure où nous écrivons, il n'a pu encore être arrêté, malgré les plus actives recherches. Peut-être a-t-il mis son projet de suicide à exécution.

Hier matin on a enlevé le corps et on l'a porté à la Morgue.

Fraise est un homme de taille moyenne, très fort, brun, portant toute sa barbe et ayant l'air très doux.

On se perd en conjectures sur les causes de ce crime, qui a causé dans tout le quartier une douloureuse impression.

Un lamentable événement vient de jeter le deuil au milieu d'une famille qui habite dans le quartier du faubourg du temple, à Paris, le sieur N..., employé, était sorti hier, après-midi pour aller chercher la mère et la sœur de M... N..., qui leur avaient promis de dîner avec eux. En l'absence de son mari, la dame N..., aidée de son neveu, enfant de huit à neuf ans, s'était

dans ses allures et sa manière d'être ayant d'abord éveillé mon attention, je conçus un soupçon que ne faisais que de se confirmer de minute en minute.

— Enfin ! fit le vieillard en l'interrompant.

L'inspecteur désigna du doigt le menton du prisonnier.

— Ah ! dit le vieillard en pâtissant de nouveau. Le grain de beauté !

— Accablé par la chaleur, sans doute, il avait dénoué les brides de son chapeau et, en voyant cette marque, toutes mes incertitudes s'évanouirent ; j'avais reconnu mon homme !

Le train était arrivé à la station d'Asphod. Le vieillard, après avoir glissé dans la main de l'inspecteur une banknote de 10 livres sterling, se hâta de changer de voiture, fuyant désormais la solitude, à l'inspecteur, il fit descendre son prisonnier pour attendre le train qui devait les ramener à Londres.

(Patrie.) H. CARROLI

Miséricorde ! murmura à cette vue le pauvre voyageur, dont le visage se couvrit d'une pâleur mortelle. Alors, cette dame n'est autre que...

— Que Charles Wintringham en personne ! Voyez, monsieur, à quel affreux danger vous venez d'échapper !

— Brrr ! fit le vieillard en frissonnant d'épouvante. Monsieur ! je ne saurais jamais assez vous témoigner ma gratitude.

— Oh ! moi, je n'ai fait que mon devoir, dit l'inspecteur. Ce petit scélérat, poursuivait-il (qui pourrait croire que ce visage d'ange cache le cœur et les instincts d'un démon ?) avait sans doute le dessein de s'enfuir à l'étranger, et c'est par le plus grand des hasards qu'il n'a pas réussi dans son projet. Me doutant que telle était son intention, j'avais pris le premier train pour Douvres ; mais, par un malentendu dont je suis seul responsable, le train me laissa en arrière à Tunbridge, où j'étais descendu pour me rafraîchir.

— Mais comment avez-vous pu le reconnaître, le deviner, ce... cet homme ? demanda le vieillard, tandis que le prisonnier grinçait des dents dans son désespoir.

— Ah ! cela vous paraît difficile, sinon impossible, de le reconnaître sous ce déguisement — Je veux bien avouer que tel que le voici, c'est la plus jolie fille que j'ai vue depuis longtemps. Mais, monsieur, n'oubliez pas que j'ai une grande expérience en ces matières, et diverses petites singularités

chargée de préparer le repas. Quand M. N., suivi de sa belle mère et de sa belle-sœur, rentra chez lui, il trouva sa femme et son neveu, étendus morts dans l'une des pièces de l'appartement ; M... N... avait allumé du charbon de bois dans une coquille de fonte, pour faire rôtir une volaille, mais elle avait eu l'imprudence de placer cette coquille dans une chambre dépourvue de toute espèce de ventilation ; quelques minutes après, cette malheureuse femme et son neveu tombaient foudroyés par l'Asphyxie, sans avoir eu le temps d'appeler au secours.

Lundi, vers dix heures du matin, au laboratoire de chimie de l'hôtel-Dieu de Paris, un élève en médecine qui manipulait un mélange destiné à la production du gaz oxygène, a été, nous dit-on, blessé par l'explosion du globe de verre qui contenait ce mélange. De prompts secours ont été administrés à la victime de cet accident.

— On mande de Dinan, 28 février :  
« Le métier d'huissier présenterait-il quel danger ?  
» Voici ce qui vient de se passer à Saint-Servan.  
« La femme d'un paysan de La Frenais plaide en séparation ; M. Roty, huissier à Saint-Servan, apporte au susdit paysan l'assignation à comparoir.  
» Habituellement ces sortes de choses se reçoivent à coups de chapeau, mais, le paysan, lui, a reçu l'huissier à coups... de bêche.  
« Après plusieurs heures d'horribles souffrances, de transport au cerveau, d'épouvantables convulsions, M. Roty est mort.  
« Le coupable est arrêté. »

Une curieuse expérience a été faite, dit le *Cosmos*, sur la tête du parricide Belière.

La tête, remise aux médecins cinq minutes tout au plus après la mort, fut aussitôt placée sur une table garnie de compresses, destinées à recueillir le sang qui pourrait s'écouler pendant l'examen. La face est exsangue, d'une pâleur jaune mat, uniforme, la mâchoire abaissée, la bouche entrouverte. Le visage, immobile, a l'expression de la stupeur, mais n'a de la souffrance. Les yeux sont bien ouverts, fixes, regardant droit devant eux ; les pupilles sont dilatées ; la cornée commence déjà à perdre son poli et sa transparence. Un peu de sécrétion de bois adhère çà et là à la peau ; il n'y en a pas trace à la face externe des lèvres ni sur la langue, ce qui indique que la mâchoire et les lèvres n'ont fait aucun mouvement. « Nous désobstruons la conque de l'oreille, — disent les expérimentateurs, — et, nous approchant aussi près que possible du conduit auditif, nous appelons par trois fois à voix forte le nom du supplicé. Aucun mouvement, absolument aucun, ne se produit dans les yeux ni dans les muscles de la face. Un tampon de charpie imbibé d'un excès d'ammoniaque est placé sous les narines ; aucune contraction des ailes du nez ni de la face. On touche les lèvres avec ce tampon, même impassibilité. Nous pinçons fortement à plusieurs reprises la peau des joues sans déterminer la moindre contraction des muscles de la face. La conjonction de chaque œil est fortement et à plusieurs reprises cautérisée avec un crayon de nitrate d'argent ; on présente à deux centimètres de la cornée la lumière d'une bougie, aucune contraction ne se produit dans les pupilles ni dans le globe oculaire, ni dans les pupilles. — Les organes des sens n'ont donc pas répondu à l'appel que nous avons fait, soit à leurs fonctions, soit à leur sensibilité physique... Nous avons alors demandé à l'électricité une excitation plus puissante du système nerveux. La pile de Legendre, avec un courant de médiocre intensité, a déterminé de vives contractions dans ceux des muscles de la face sur lesquels nous venions de poser le pinceau électrique... Est-ce à dire que le cerveau percevait alors le sentiment de la douleur dont la physiologie exprimait l'épouvante ? Nous ne saurions le croire, pour deux motifs : le premier, c'est que, nous éprouvons portant sur le côté gauche de la face, les muscles du côté droit restent dans leur stupeur première, au moment des plus expressives contractions du côté électrisé ; le second, c'est que les parties électrisées retombaient dans leur impassibilité cadavérique dès que le courant cessait de leur donner une excitation passagère... »

Bernard Kenninck, Cul-de-Fleur. — Palmyre Dupont, rue du Moulin-de-Roubaix. — Léopold Vandaele, rue de la Bassée-Masure. — Henri Lefebvre, Epeule. — Jeanne Desoutter, rue de l'Empereur.

23 Joséphine Betry, Calvaire. — Léonard Masselis, rue Sébastopol. — Alexis Schrive, rue de Ma-Campagne. — Marie-Julie Tousse, rue St-André. — Marie Holthart, rue des Longues-Haies. — Palmyre Mouris, rue des Longues-Haies. — Sophie Playe, rue de Lille.

24. — Henri Lemaire, Trois-Ponts. — Aline Segers, rue de la Longue-Chemise. — Auguste Lemaire, rue des Parvains. — Louis Arickx, rue de la Guingette. — Charles Abrecht, rue de la Barbe-d'Or. — Marie Malfait, chemin de la Maquellerie. — Jules Tonnell, rue Latérale. — Jules Brunin, rue de Lannoy. — Théodore Dejonghe, rue Dérègne. — Henri Liagre, Epeule. — Alfred Vanhoutte, rue des Longues-Haies.

MARIAGES.

Février 23. — Henri Pollet, 27 ans, employé de commerce et Juliette Courier, 22 ans, sans profession. — Louis Colin, 31 ans, employé de commerce et Augustine Frelier, 30 ans, sans profession. — Alfred Bonte, 34 ans, propriétaire et Désirée Platel, 25 ans, sans profession. — Louis Hennion, 48 ans, employé et Catherine Ruess, 35 ans, cuisinière.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Février 22. — Charles Willaert, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Lemaire, Pont-Rouge. — Jean-Baptiste Portois, à Barbieux. — Eugène Delcroix, Epeule. — Victorine Pauwels, rue Beaurewaer. — Valentine Boulenger, rue du Chemin de fer. —

**FAITS DIVERS**

Sous ce titre : *Le drame de la rue Anselot*, on lit dans le *Figaro* :

Le mari avait trente ans et la femme vingt-neuf, ils étaient du même village. Enfants, ils s'aimaient. Pourtant, elle fut séduite. Elle vint à Paris chercher sa faute et entra comme bonne chez un marchand bois, M. L... Travaillieuse, économe, elle élevait son enfant. Lui, entra au chemin de fer de Lyon comme homme d'équipe, et se fit remarquer par sa bonne conduite. On le nomma chef d'équipe. Ils se marièrent et y a quelques années. Elle quitta le service de M. L..., acheta avec ses économies une machine à coudre, et continua de travailler.

Ce ménage paraissait heureux. Fraise, le mari, était doux, et prétendait aimer beaucoup sa femme. En rentrant de son travail, il demandait toujours à la concierge s'il n'y avait pas un paquet pour elle, afin de le monter à leur logement, au cinquième étage, de la maison 34 bis, rue Amelot.

Jamais on ne l'avait vu ivre, et cependant, malgré le travail bien rémunéré des deux époux, ils étaient gênés. Le terme de janvier n'avait pas été payé. Beaucoup d'objets avaient été portés au Mont-de-Piété.

La semaine dernière, M. L..., l'ancien maître de madame Fraise, tomba malade. Elle alla le soigner. Fraise ne s'en montrait pas contrarié.

Dimanche, un de leurs voisins, M. Mayoux les invita à dîner. On fit des crêpes. La soirée fut très gaie.

Dimanche, Fraise dit à sa femme :  
— Tu as sommeil ma fille, allons nous coucher.

Bien qu'une mince cloison séparât les deux logements, M. Mayoux n'entendit pendant la nuit aucun bruit insolite. Lundi matin, à sept heures, Fraise partit comme d'habitude pour se rendre à son travail.

A cinq heures, une lettre arrivait à l'adresse de M. Mayoux. En voici le contenu, de mémoire :

« Mon cher ami,  
Je me suis disputé avec ma femme et je l'ai tuée cette nuit, à trois heures. C'est M. L... qui est la cause de notre malheur. J'espère qu'il aura soin de notre enfant, qui est malade, à l'hospice. Quand vous aurez reçu cette lettre, je serai mort. Priez pour celle que je regrette. »

La lettre n'était pas datée, mais l'adresse portait le timbre de la poste de Montreuil. M. Mayoux fut atterré. Il courut chez le commissaire de police.

A neuf heures du soir, on ouvrit la porte du logement.

Malgré son sang-froid ordinaire, le commissaire de police fut effrayé de l'horrible spectacle qu'il avait devant les yeux.

Le corps de la malheureuse femme, nu, était étendu sur son lit. Le cou était à moitié coupé. Le ventre était ouvert du haut en bas. Sur le côté se trouvait aussi une large blessure. L'assassin avait retiré du corps les entrailles et les avait déposées sur le lit, à côté du cadavre.

Selon l'expression d'un des témoins de cette scène épouvantable, il ne restait plus dans le corps que le cœur de la victime.

Sur la table, on trouva le rasoir ensanglanté dont Fraise s'est servi pour accomplir son crime.

Comme on le pense bien, l'assassin n'est pas rentré chez lui. A l'heure où nous écrivons, il n'a pu encore être arrêté, malgré les plus actives recherches. Peut-être a-t-il mis son projet de suicide à exécution.

Hier matin on a enlevé le corps et on l'a porté à la Morgue.

Fraise est un homme de taille moyenne, très fort, brun, portant toute sa barbe et ayant l'air très doux.

On se perd en conjectures sur les causes de ce crime, qui a causé dans tout le quartier une douloureuse impression.

Un lamentable événement vient de jeter le deuil au milieu d'une famille qui habite dans le quartier du faubourg du temple, à Paris, le sieur N..., employé, était sorti hier, après-midi pour aller chercher la mère et la sœur de M... N..., qui leur avaient promis de dîner avec eux. En l'absence de son mari, la dame N..., aidée de son neveu, enfant de huit à neuf ans, s'était

dans ses allures et sa manière d'être ayant d'abord éveillé mon attention, je conçus un soupçon que ne faisais que de se confirmer de minute en minute.

— Enfin ! fit le vieillard en l'interrompant.

L'inspecteur désigna du doigt le menton du prisonnier.

— Ah ! dit le vieillard en pâtissant de nouveau. Le grain de beauté !

— Accablé par la chaleur, sans doute, il avait dénoué les brides de son chapeau et, en voyant cette marque, toutes mes incertitudes s'évanouirent ; j'avais reconnu mon homme !

Le train était arrivé à la station d'Asphod. Le vieillard, après avoir glissé dans la main de l'inspecteur une banknote de 10 livres sterling, se hâta de changer de voiture, fuyant désormais la solitude, à l'inspecteur, il fit descendre son prisonnier pour attendre le train qui devait les ramener à Londres.

(Patrie.) H. CARROLI

Miséricorde ! murmura à cette vue le pauvre voyageur, dont le visage se couvrit d'une pâleur mortelle. Alors, cette dame n'est autre que...

— Que Charles Wintringham en personne ! Voyez, monsieur, à quel affreux danger vous venez d'échapper !

— Brrr ! fit le vieillard en frissonnant d'épouvante. Monsieur ! je ne saurais jamais assez vous témoigner ma gratitude.

— Oh ! moi, je n'ai fait que mon devoir, dit l'inspecteur. Ce petit scélérat, poursuivait-il (qui pourrait croire que ce visage d'ange cache le cœur et les instincts d'un démon ?) avait sans doute le dessein de s'enfuir à l'étranger, et c'est par le plus grand des hasards qu'il n'a pas réussi dans son projet. Me doutant que telle était son intention, j'avais pris le premier train pour Douvres ; mais, par un malentendu dont je suis seul responsable, le train me laissa en arrière à Tunbridge, où j'étais descendu pour me rafraîchir.

— Mais comment avez-vous pu le reconnaître, le deviner, ce... cet homme ? demanda le vieillard, tandis que le prisonnier grinçait des dents dans son désespoir.

— Ah ! cela vous paraît difficile, sinon impossible, de le reconnaître sous ce déguisement — Je veux bien avouer que tel que le voici, c'est la plus jolie fille que j'ai vue depuis longtemps. Mais, monsieur, n'oubliez pas que j'ai une grande expérience en ces matières, et diverses petites singularités

chargée de préparer le repas. Quand M. N., suivi de sa belle mère et de sa belle-sœur, rentra chez lui, il trouva sa femme et son neveu, étendus morts dans l'une des pièces de l'appartement ; M... N... avait allumé du charbon de bois dans une coquille de fonte, pour faire rôtir une volaille, mais elle avait eu l'imprudence de placer cette coquille dans une chambre dépourvue de toute espèce de ventilation ; quelques minutes après, cette malheureuse femme et son neveu tombaient foudroyés par l'Asphyxie, sans avoir eu le temps d'appeler au secours.

Lundi, vers dix heures du matin, au laboratoire de chimie de l'hôtel-Dieu de Paris, un élève en médecine qui manipulait un mélange destiné à la production du gaz oxygène, a été, nous dit-on, blessé par l'explosion du globe de verre qui contenait ce mélange. De prompts secours ont été administrés à la victime de cet accident.

— On mande de Dinan, 28 février :  
« Le métier d'huissier présenterait-il quel danger ?  
» Voici ce qui vient de se passer à Saint-Servan.  
« La femme d'un paysan de La Frenais plaide en séparation ; M. Roty, huissier à Saint-Servan, apporte au susdit paysan l'assignation à comparoir.  
» Habituellement ces sortes de choses se reçoivent à coups de chapeau, mais, le paysan, lui, a reçu l'huissier à coups... de bêche.  
« Après plusieurs heures d'horribles souffrances, de transport au cerveau, d'épouvantables convulsions, M. Roty est mort.  
« Le coupable est arrêté. »

Une curieuse expérience a été faite, dit le *Cosmos*, sur la tête du parricide Belière.

La tête, remise aux médecins cinq minutes tout au plus après la mort, fut aussitôt placée sur une table garnie de compresses, destinées à recueillir le sang qui pourrait s'écouler pendant l'examen. La face est exsangue, d'une pâleur jaune mat, uniforme, la mâchoire abaissée, la bouche entrouverte. Le visage, immobile, a l'expression de la stupeur, mais n'a de la souffrance. Les yeux sont bien ouverts, fixes, regardant droit devant eux ; les pupilles sont dilatées ; la cornée commence déjà à perdre son poli et sa transparence. Un peu de sécrétion de bois adhère çà et là à la peau ; il n'y en a pas trace à la face externe des lèvres ni sur la langue, ce qui indique que la mâchoire et les lèvres n'ont fait aucun mouvement. « Nous désobstruons la conque de l'oreille, — disent les expérimentateurs, — et, nous approchant aussi près que possible du conduit auditif, nous appelons par trois fois à voix forte le nom du supplicé. Aucun mouvement, absolument aucun, ne se produit dans les yeux ni dans les muscles de la face. Un tampon de charpie imbibé d'un excès d'ammoniaque est placé sous les narines ; aucune contraction des ailes du nez ni de la face. On touche les lèvres avec ce tampon, même impassibilité. Nous pinçons fortement à plusieurs reprises la peau des joues sans déterminer la moindre contraction des muscles de la face. La conjonction de chaque œil est fortement et à plusieurs reprises cautérisée avec un crayon de nitrate d'argent ; on présente à deux centimètres de la cornée la lumière d'une bougie, aucune contraction ne se produit dans les pupilles ni dans le globe oculaire, ni dans les pupilles. — Les organes des sens n'ont donc pas répondu à l'appel que nous avons fait, soit à leurs fonctions, soit à leur sensibilité physique... Nous avons alors demandé à l'électricité une excitation plus puissante du système nerveux. La pile de Legendre, avec un courant de médiocre intensité, a déterminé de vives contractions dans ceux des muscles de la face sur lesquels nous venions de poser le pinceau électrique... Est-ce à dire que le cerveau percevait alors le sentiment de la douleur dont la physiologie exprimait l'épouvante ? Nous ne saurions le croire, pour deux motifs : le premier, c'est que, nous éprouvons portant sur le côté gauche de la face, les muscles du côté droit restent dans leur stupeur première, au moment des plus expressives contractions du côté électrisé ; le second, c'est que les parties électrisées retombaient dans leur impassibilité cadavérique dès que le courant cessait de leur donner une excitation passagère... »

Bernard Kenninck, Cul-de-Fleur. — Palmyre Dupont, rue du Moulin-de-Roubaix. — Léopold Vandaele, rue de la Bassée-Masure. — Henri Lefebvre, Epeule. — Jeanne Desoutter, rue de l'Empereur.

23 Joséphine Betry, Calvaire. — Léonard Masselis, rue Sébastopol. — Alexis Schrive, rue de Ma-Campagne. — Marie-Julie Tousse, rue St-André. — Marie Holthart, rue des Longues-Haies. — Palmyre Mouris, rue des Longues-Haies. — Sophie Playe, rue de Lille.

24. — Henri Lemaire, Trois-Ponts. — Aline Segers, rue de la Longue-Chemise. — Auguste Lemaire, rue des Parvains. — Louis Arickx, rue de la Guingette. — Charles Abrecht, rue de la Barbe-d'Or. — Marie Malfait, chemin de la Maquellerie. — Jules Tonnell, rue Latérale. — Jules Brunin, rue de Lannoy. — Théodore Dejonghe, rue Dérègne. — Henri Liagre, Epeule. — Alfred Vanhoutte, rue des Longues-Haies.

MARIAGES.

Février 23. — Henri Pollet, 27 ans, employé de commerce et Juliette Courier, 22 ans, sans profession. — Louis Colin, 31 ans, employé de commerce et Augustine Frelier, 30 ans, sans profession. — Alfred Bonte, 34 ans, propriétaire et Désirée Platel, 25 ans, sans profession. — Louis Hennion, 48 ans, employé et Catherine Ruess, 35 ans, cuisinière.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Février 22. — Charles Willaert, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Lemaire, Pont-Rouge. — Jean-Baptiste Portois, à Barbieux. — Eugène Delcroix, Epeule. — Victorine Pauwels, rue Beaurewaer. — Valentine Boulenger, rue du Chemin de fer. —

**FAITS DIVERS**

Sous ce titre : *Le drame de la rue Anselot*, on lit dans le *Figaro* :

Le mari avait trente ans et la femme vingt-neuf, ils étaient du même village. Enfants, ils s'aimaient. Pourtant, elle fut séduite. Elle vint à Paris chercher sa faute et entra comme bonne chez un marchand bois, M. L... Travaillieuse, économe, elle élevait son enfant. Lui, entra au chemin de fer de Lyon comme homme d'équipe, et se fit remarquer par sa bonne conduite. On le nomma chef d'équipe. Ils se marièrent et y a quelques années. Elle quitta le service de M. L..., acheta avec ses économies une machine à coudre, et continua de travailler.

Ce ménage paraissait heureux. Fraise, le mari, était doux, et prétendait aimer beaucoup sa femme. En rentrant de son travail, il demandait toujours à la concierge s'il n'y avait pas un paquet pour elle, afin de le monter à leur logement, au cinquième étage, de la maison 34 bis, rue Amelot.

Jamais on ne l'avait vu ivre, et cependant, malgré le travail bien rémunéré des deux époux, ils étaient gênés. Le terme de janvier n'avait pas été payé. Beaucoup d'objets avaient été portés au Mont-de-Piété.

La semaine dernière, M. L..., l'ancien maître de madame Fraise, tomba malade. Elle alla le soigner. Fraise ne s'en montrait pas contrarié.

Dimanche, un de leurs voisins, M. Mayoux les invita à dîner. On fit des crêpes. La soirée fut très gaie.

Dimanche, Fraise dit à sa femme :  
— Tu as sommeil ma fille, allons nous coucher.

Bien qu'une mince cloison séparât les deux logements, M. Mayoux n'entendit pendant la nuit aucun bruit insolite. Lundi matin, à sept heures, Fraise partit comme d'habitude pour se rendre à son travail.

A cinq heures, une lettre arrivait à l'adresse de M. Mayoux. En voici le contenu, de mémoire :

« Mon cher ami,  
Je me suis disputé avec ma femme et je l'ai tuée cette nuit, à trois heures. C'est M. L... qui est la cause de notre malheur. J'espère qu'il aura soin de notre enfant, qui est malade, à l'hospice. Quand vous aurez reçu cette lettre, je serai mort. Priez pour celle que je regrette. »

La lettre n'était pas datée, mais l'adresse portait le timbre de la poste de Montreuil. M. Mayoux fut atterré. Il courut chez le commissaire de police.

A neuf heures du soir, on ouvrit la porte du logement.

Malgré son sang-froid ordinaire, le commissaire de police fut effrayé de l'horrible spectacle qu'il avait devant les yeux.

Le corps de la malheureuse femme, nu, était étendu sur son lit. Le cou était à moitié coupé. Le ventre était ouvert du haut en bas. Sur le côté se trouvait aussi une large blessure. L'assassin avait retiré du corps les entrailles et les avait déposées sur le lit, à côté du cadavre.

Selon l'expression d'un des témoins de cette scène épouvantable, il ne restait plus dans le corps que le cœur de la victime.

Sur la table, on trouva le rasoir ensanglanté dont Fraise s'est servi pour accomplir son crime.

Comme on le pense bien, l'assassin n'est pas rentré chez lui. A l'heure où nous écrivons, il n'a pu encore être arrêté, malgré les plus actives recherches. Peut-être a-t-il mis son projet de suicide à exécution.

Hier matin on a enlevé le corps et on l'a porté à la Morgue.

Fraise est un homme de taille moyenne, très fort, brun, portant toute sa barbe et ayant l'air très doux.

On se perd en conjectures sur les causes de ce crime, qui a causé dans tout le quartier une douloureuse impression.

Un lamentable événement vient de jeter le deuil au milieu d'une famille qui habite dans le quartier du faubourg du temple, à Paris, le sieur N..., employé, était sorti hier, après-midi pour aller chercher la mère et la sœur de M... N..., qui leur avaient promis de dîner avec eux. En l'absence de son mari, la dame N..., aidée de son neveu, enfant de huit à neuf ans, s'était

dans ses allures et sa manière d'être ayant d'abord éveillé mon attention, je conçus un soupçon que ne faisais que de se confirmer de minute en minute.

— Enfin ! fit le vieillard en l'interrompant.

L'inspecteur désigna du doigt le menton du prisonnier.

— Ah ! dit le vieillard en pâtissant de nouveau. Le grain de beauté !

— Accablé par la chaleur, sans doute, il avait dénoué les brides de son chapeau et, en voyant cette marque, toutes mes incertitudes s'évanouirent ; j'avais reconnu mon homme !

Le train était arrivé à la station d'Asphod. Le vieillard, après avoir glissé dans la main de l'inspecteur une banknote de 10 livres sterling, se hâta de changer de voiture, fuyant désormais la solitude, à l'inspecteur, il fit descendre son prisonnier pour attendre le train qui devait les ramener à Londres.

(Patrie.) H. CARROLI

Miséricorde ! murmura à cette vue le pauvre voyageur, dont le visage se couvrit d'une pâleur mortelle. Alors, cette dame n'est autre que...

— Que Charles Wintringham en personne ! Voyez, monsieur, à quel affreux danger vous venez d'échapper !

— Brrr ! fit le vieillard en frissonnant d'épouvante. Monsieur ! je ne saurais jamais assez vous témoigner ma gratitude.

— Oh ! moi, je n'ai fait que mon devoir, dit l'inspecteur. Ce petit scélérat, poursuivait-il (qui pourrait croire que ce visage d'ange cache le cœur et les instincts d'un démon ?) avait sans doute le dessein de s'enfuir à l'étranger, et c'est par le plus grand des hasards qu'il n'a pas réussi dans son projet. Me doutant que telle était son intention, j'avais pris le premier train pour Douvres ; mais, par un malentendu dont je suis seul responsable, le train me laissa en arrière à Tunbridge, où j'étais descendu pour me rafraîchir.

— Mais comment avez-vous pu le reconnaître, le deviner, ce... cet homme ? demanda le vieillard, tandis que le prisonnier grinçait des dents dans son désespoir.

— Ah ! cela vous paraît difficile, sinon impossible, de le reconnaître sous ce déguisement — Je veux bien avouer que tel que le voici, c'est la plus jolie fille que j'ai vue depuis longtemps. Mais, monsieur, n'oubliez pas que j'ai une grande expérience en ces matières, et diverses petites singularités

chargée de préparer le repas. Quand M. N., suivi de sa belle mère et de sa belle-sœur, rentra chez lui, il trouva sa femme et son neveu, étendus morts dans l'une des pièces de l'appartement ; M... N... avait allumé du charbon de bois dans une coquille de fonte, pour faire rôtir une volaille, mais elle avait eu l'imprudence de placer cette coquille dans une chambre dépourvue de toute espèce de ventilation ; quelques minutes après, cette malheureuse femme et son neveu tombaient foudroyés par l'Asphyxie, sans avoir eu le temps d'appeler au secours.

Lundi, vers dix heures du matin, au laboratoire de chimie de l'hôtel-Dieu de Paris, un élève en médecine qui manipulait un mélange destiné à la production du gaz oxygène, a été, nous dit-on, blessé par l'explosion du globe de verre qui contenait ce mélange. De prompts secours ont été administrés à la victime de cet accident.

— On mande de Dinan, 28 février :  
« Le métier d'huissier présenterait-il quel danger ?  
» Voici ce qui vient de se passer à Saint-Servan.  
« La femme d'un paysan de La Frenais plaide en séparation ; M. Roty, huissier à Saint-Servan, apporte au susdit paysan l'assignation à comparoir.  
» Habituellement ces sortes de choses se reçoivent à coups de chapeau, mais, le paysan, lui, a reçu l'huissier à coups... de bêche.  
« Après plusieurs heures d'horribles souffrances, de transport au cerveau, d'épouvantables convulsions, M. Roty est mort.  
« Le coupable est arrêté. »

Une curieuse expérience a été faite, dit le *Cosmos*, sur la tête du parricide Belière.

La tête, remise aux médecins cinq minutes tout au plus après la mort, fut aussitôt placée sur une table garnie de compresses, destinées à recueillir le sang qui pourrait s'écouler pendant l'examen. La face est exsangue, d'une pâleur jaune mat, uniforme, la mâchoire abaissée, la bouche entrouverte. Le visage, immobile, a l'expression de la stupeur, mais n'a de la souffrance. Les yeux sont bien ouverts, fixes, regardant droit devant eux ; les pupilles sont dilatées ; la cornée commence déjà à perdre son poli et sa transparence. Un peu de sécrétion de bois adhère çà et là à la peau ; il n'y en a pas trace à la face externe des lèvres ni sur la langue, ce qui indique que la mâchoire et les lèvres n'ont fait aucun mouvement. « Nous désobstruons la conque de l'oreille, — disent les expérimentateurs, — et, nous approchant aussi près que possible du conduit auditif, nous appelons par trois fois à voix forte le nom du supplicé. Aucun mouvement, absolument aucun, ne se produit dans les yeux ni dans les muscles de la face. Un tampon de charpie imbibé d'un excès d'ammoniaque est placé sous les narines ; aucune contraction des ailes du nez ni de la face. On touche les lèvres avec ce tampon, même impassibilité. Nous pinçons fortement à plusieurs reprises la peau des joues sans déterminer la moindre contraction des muscles de la face. La conjonction de chaque œil est fortement et à plusieurs reprises cautérisée avec un crayon de nitrate d'argent ; on présente à deux centimètres de la cornée la lumière d'une bougie, aucune contraction ne se produit dans les pupilles ni dans le globe oculaire, ni dans les pupilles. — Les organes des sens n'ont donc pas répondu à l'appel que nous avons fait, soit à leurs fonctions, soit à leur sensibilité physique... Nous avons alors demandé à l'électricité une excitation plus puissante du système nerveux. La pile de Legendre, avec un courant de médiocre intensité, a déterminé de vives contractions dans ceux des muscles de la face sur lesquels nous venions de poser le pinceau électrique... Est-ce à dire que le cerveau percevait alors le sentiment de la douleur dont la physiologie exprimait l'épouvante ? Nous ne saurions le croire, pour deux motifs : le premier, c'est que, nous éprouvons portant sur le côté gauche de la face, les muscles du côté droit restent dans leur stupeur première, au moment des plus expressives contractions du côté électrisé ; le second, c'est que les parties électrisées retombaient dans leur impassibilité cadavérique dès que le courant cessait de leur donner une excitation passagère... »

Bernard Kenninck, Cul-de-Fleur. — Palmyre Dupont, rue du Moulin-de-Roubaix. — Léopold Vandaele, rue de la Bassée-Masure. — Henri Lefebvre, Epeule. — Jeanne Desoutter, rue de l'Empereur.

23 Joséphine Betry, Calvaire. — Léonard Masselis, rue Sébastopol. — Alexis Schrive, rue de Ma-Campagne. — Marie-Julie Tousse, rue St-André. — Marie Holthart, rue des Longues-Haies. — Palmyre Mouris, rue des Longues-Haies. — Sophie Playe, rue de Lille.

24. — Henri Lemaire, Trois-Ponts. — Aline Segers, rue de la Longue-Chemise. — Auguste Lemaire, rue des Parvains. — Louis Arickx, rue de la Guingette. — Charles Abrecht, rue de la Barbe-d'Or. — Marie Malfait, chemin de la Maquellerie. — Jules Tonnell, rue Latérale. — Jules Brunin, rue de Lannoy. — Théodore Dejonghe, rue Dérègne. — Henri Liagre, Epeule. — Alfred Vanhoutte, rue des Longues-Haies.

MARIAGES.

Février 23. — Henri Pollet, 27 ans, employé de commerce et Juliette Courier, 22 ans, sans profession. — Louis Colin, 31 ans, employé de commerce et Augustine Frelier, 30 ans, sans profession. — Alfred Bonte, 34 ans, propriétaire et Désirée Platel, 25 ans, sans profession. — Louis Hennion, 48 ans, employé et Catherine Ruess, 35 ans, cuisinière.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Février 22. — Charles Willaert, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Lemaire, Pont-Rouge. — Jean-Baptiste Portois, à Barbieux. — Eugène Delcroix, Epeule. — Victorine Pauwels, rue Beaurewaer. — Valentine Boulenger, rue du Chemin de fer. —

**FAITS DIVERS**

Sous ce titre : *Le drame de la rue Anselot*, on lit dans le *Figaro* :

Le mari avait trente ans et la femme vingt-neuf, ils étaient du même village. Enfants, ils s'aimaient. Pourtant, elle fut séduite. Elle vint à Paris chercher sa faute et entra comme bonne chez un marchand bois, M. L... Travaillieuse, économe, elle élevait son enfant. Lui, entra au chemin de fer de Lyon comme homme d'équipe, et se fit remarquer par sa bonne conduite. On le nomma chef d'équipe. Ils se marièrent et y a quelques années. Elle quitta le service de M. L..., acheta avec ses économies une machine à coudre, et continua de travailler.

Ce ménage paraissait heureux. Fraise, le mari, était doux, et prétendait aimer beaucoup sa femme. En rentrant de son travail, il demandait toujours à la concierge s'il n'y avait pas un paquet pour elle, afin de le monter à leur logement, au cinquième étage, de la maison 34 bis, rue Amelot.

Jamais on ne l'avait vu ivre, et cependant, malgré le travail bien rémunéré des deux époux, ils étaient gênés. Le terme de janvier n'avait pas été payé. Beaucoup d'objets avaient été portés au Mont-de-Piété.

La semaine dernière, M. L..., l'ancien maître de madame Fraise, tomba malade. Elle alla le soigner. Fraise ne s'en montrait pas contrarié.

Dimanche, un de leurs voisins, M. Mayoux les invita à dîner. On fit des crêpes. La soirée fut très gaie.

Dimanche, Fraise